



TRECCANI

Les logiques épidémiques du consentement : régimes de traçabilité en Asie et en Europe

Thomas Brisson et Anne Marijnen

Événement global, la pandémie de COVID 19 est devenue un remarquable opérateur de comparaisons internationales. A quelques semaines d'intervalle, un virus touchant des sociétés d'un niveau de développement relativement comparable, a mis à jour des trajectoires de gestion de l'épidémie quasiment opposées. C'est le cas d'une Asie qui semble avoir su contenir rapidement la maladie sans trop limiter les déplacements de ses citoyens (à l'exception du cas chinois), et d'une Europe qui, à l'inverse, connaît des taux de mortalité nettement supérieurs après plusieurs semaines d'un confinement d'une ampleur inédite. Alors que la revue *Science* se faisait l'écho du virus dès le 3 janvier, l'inaction des Européens ne peut que souligner l'échec du vieux continent et, par contraste, le savoir-faire prophylactique de Taiwan, Singapour, Hong Kong ou la Corée du Sud, autant d'États qui ont trouvé les moyens d'une gestion fine de la maladie, sans s'appuyer sur les immenses ressources politiques dont dispose le parti communiste chinois.

Ces comparaisons ont rapidement ouvert à des enjeux politiques plus généraux. Ainsi de l'utilisation des données digitales à des fins de contrôle sanitaire: plusieurs pays asiatiques ont mis en oeuvre un suivi épidémiologique adossé aux outils numériques, une technique en voie d'adoption par nombre de leurs homologues européens. A cette occasion, différents débats ont pris pour objets les bienfaits comparés des systèmes politiques en Asie ou en Occident, la place de l'individu et du collectif, ou l'importance reconnue aux libertés. En émerge une [vision dichotomique entre une Asie collectiviste et une Europe soucieuse des droits individuels](#), source d'interrogations sur la place qui y est accordée à la protection de la vie privée. Alors que débute la discussion autour de l'application "Stop Covid", il importe de revenir sur un certain nombre d'enjeux de ces débats. Ceux-ci nous semblent témoigner d'une double cécité: à l'égard de ce qui a constitué l'efficacité de la réponse sanitaire en Asie, tout d'abord; vis-à-vis de l'abandon déjà acté des données numériques des citoyens européens, ensuite. Revenir sur la question de l'identification et du traçage des individus, en s'inspirant du jeu de miroirs entre Asie et Europe, permet d'approfondir d'autres questions que posent les politiques d'identification sanitaires: celle des modalités d'adhésion de la population à ces dispositifs et celle des conditions de la légitimité des régimes politiques qui les mettent en oeuvre, autoritaires ou non, occidentaux ou non.

1 - Retour sur les expériences asiatiques.

L'utilisation de moyens de traçage numériques dans plusieurs pays asiatiques a constitué une part importante du débat sur la réponse politique et technique à apporter à l'épidémie. La question s'est aussi rapidement posée de la possibilité de répliquer tout ou partie de ces dispositifs en Europe. Par-là, nombre d'analyses en sont venues à opposer un Occident démocratique et individualiste, et une Asie aux penchants autoritaires. A les lire, le suivi sanitaire qu'ont mis en place la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taiwan,



TRECCANI

s'expliquerait par la primauté reconnue au collectif dans ces pays dits de tradition confucéenne. Ce même traçage, par contre, serait inenvisageable dans des sociétés européennes attachées à la défense des libertés individuelles. En bref, à des régimes asiatiques prêts à limiter radicalement les droits individuels au nom d'un plus grand bien commun, s'opposerait une Europe où ces mêmes droits seraient la pierre angulaire de l'édifice politique.

Or cette qualification pose un double problème. Non seulement des procédures de surveillance numérique des individus existent déjà en Europe et en Amérique du Nord (cf. *infra*); mais par ailleurs, un bref rappel de ce en quoi a consisté la réponse sanitaire en Asie amène à nuancer la question d'une approche différentielle des libertés. A observer la dynamique de l'épidémie sur chacun de ces continents et les mesures qui y ont été prises, on ne peut manquer de soulever le paradoxe qu'il y a à parler d'une Asie autoritaire alors que la quasi-totalité des gouvernements européens ont eu recours à des mesures de confinement radicales. Au-delà de toute considération sur son bien-fondé ou son efficacité médicale, on peut estimer que cette décision est bien plus contraignante, voire liberticide, que les applications numériques employées dans certains pays asiatiques (lesquels ont évité ou limité ces mêmes mesures de confinement). Est-on certain que la restriction au strict minimum des déplacements de l'ensemble du corps social (à l'exception de celles et ceux, nombreux, obligés d'aller travailler dans des conditions sanitaires douteuses) puisse être comparée favorablement, en matière de respect des libertés, aux traçages numériques et épidémiologiques des personnes infectées tels qu'ils sont pratiqués en Asie ?

On voit par-là combien est problématique l'opposition entre un Occident démocratique et une Asie autoritaire. Rappelons d'ailleurs que l'Asie a souvent été érigée en contre-modèle, lorsque l'Occident faisait face aux contradictions de sa modernité : ce fut le cas dans les années 1970 à propos d'un capitalisme asiatique qui paraissait moins destructeur que son équivalent nord-américain, ou encore dans les années 1990 lorsque les démocraties s'interrogeaient sur les conséquences problématiques de l'hyper-individualisme libéral. A chaque fois, la comparaison a été faite avec les quatre "dragons asiatiques" (Hong Kong, Taiwan, Singapour et la Corée du Sud), aujourd'hui convoqués comme (contre-)modèles dans leur gestion de l'épidémie. Le risque est grand de reconduire les impensés qui ont traversé les débats précédents et de mettre en regard, sans plus de raisons qu'hier, un Occident individualiste et libéral, et une Asie collectiviste (l'effacement supposé des Hongkongais ou des Coréens derrière l'intérêt collectif permettant par exemple d'expliquer la limitation des contaminations au Covid19 comme autrefois la dynamique d'un capitalisme asiatique).

Dans ces débats, on constate aussi combien sont trompeurs les effets d'homogénéisation, tant les situations locales diffèrent. Quelle commensurabilité entre les 5,4 lits d'hôpital pour 1000 habitants de Hong Kong et les 12,7 de la Corée (le deuxième taux au monde)? Comment comparer la confiance dont jouit le gouvernement de cette même Corée auprès de ses citoyens (point systématiquement souligné pour expliquer l'adhésion de la population aux mesures prophylactiques), avec la forte défiance des Hongkongais pour le leur après des mois de protestation? Ou encore la vivacité de la démocratie taiwanaise avec le contrôle exclusif d'un même parti sur la société et l'Etat singapouriens depuis l'indépendance? En bref, cette Asie qui se poserait en miroir inversé de l'identité politique



TRECCANI

occidentale est introuvable, tout comme sont évasives les prétendues valeurs collectives asiatiques qui auraient permis d'éviter les errements de l'Europe face à la pandémie.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait aucune conclusion politique à tirer des indéniables succès de l'Asie face à la pandémie (243 morts en Corée, 6 à Taiwan, 4 à Hong Kong et 12 à Singapour au moment où nous écrivons ces lignes). Mais cela suppose de mieux articuler les convergences et les divergences entre cette dernière et un Occident tout aussi hétérogène. Première remarque, le seul dénominateur commun aux pays asiatiques mentionnés est en réalité l'existence de solides structures de prévention de l'épidémie. C'est une évidence qu'il serait presque embarrassant de rappeler si elle n'était aussi souvent occultée: tous ces pays, depuis les épisodes épidémiques des années 2000, ont reconstruit et maintenu une tradition de veille épidémiologique, tombée en désuétude en Europe (quadrillage du terrain, centralisation des opérations, standardisation des procédures et maintien de stocks y sont pratiqués avec un savoir-faire sans équivalent). C'est pourquoi le recours au traçage numérique y fait l'objet d'une appréciation plus circonspecte que chez nous: celui-ci n'est qu'une modalité, *parmi d'autres*, de dispositifs épidémiologiques rodés, d'autant plus nécessaires pour ces pays qu'ils sont, [comme l'a montré Frédéric Keck](#), en position de sentinelle face à une Chine hégémonique.

Rappeler cette matérialité des dispositifs biopolitiques, c'est remettre en perspective une supposée spécificité asiatique pour rouvrir la question de la légitimité des gouvernants de tous les pays en temps de crise: qu'attend une population de ces derniers et qu'est-elle prête à leur concéder en échange? Si le regard vers l'Asie peut nous être utile, c'est bien qu'il interroge la prégnance d'une surveillance numérique à laquelle nos sociétés ont *déjà* largement consenti.

2 - Une surveillance déjà existante et largement consentie

L'adoption d'une application de traçage des déplacements en période de déconfinement soulève quantité de questions légitimes (protection de la vie privée, sécurité des données notamment médicales, constitution et croisement de fichiers etc.) mais, posé de la sorte, le débat néglige plusieurs éléments fondamentaux. Nous vivons déjà sous un double régime de surveillance: l'une, étatique, de masse, révélée entre autres par Edward Snowden; à celle-ci s'ajoute le renoncement massif et consenti à nos données personnelles, moteur du capitalisme de surveillance analysé par [Shoshana Zuboff](#). En résulte ce que [Didier Bigo](#) appelle une "guilde transnationale de l'extraction des informations secrètes", composée d'acteurs hybrides à l'intersection du public et du privé, et qui organise la circulation du renseignement entre espaces nationaux et globaux. De ce point de vue, l'annonce faite par Google et Apple, début avril, de la mise à disposition de leurs données à des fins de traçage de l'épidémie par les gouvernements, ne doit pas tromper: acteurs publics et privés sont engagés, depuis des années, dans des échanges de data aux dimensions inédites.

De telle sorte qu'on peut poser un regard nouveau sur un certain nombre d'expériences qui ont eu lieu en Asie - qu'il s'agisse de l'accès de l'Etat coréen aux données détenues par les compagnies privées de téléphonie, de la coopération entre les autorités taiwanaises et des groupes de *civic hackers* ou encore de l'injonction faite aux Singapouriens de consentir à leur géolocalisation dans l'espace public. Quand bien même ces dernières ne



TRECCANI

seraient pas nécessairement reproductibles en Europe, une formule de continuité claire se dégage entre les deux continents, où l'hybridation des autorités publiques et privées a mené à l'éclatement, autant qu'au renforcement sans précédent, des capacités de surveillance. Au-delà, on a souvent noté la double alliance privé-public dans des régimes comme en Chine (où tout laisse à penser que le gouvernement central a mis à contribution ses licornes pour juguler l'épidémie); mais cet attelage ne lui est en rien spécifique si l'on veut bien se rappeler la puissance des GAFAM dans les démocraties libérales qui, bien qu'en position d'extériorité aux espaces nationaux du politique en sont désormais une composante essentielle.

Ces rapprochements ne doivent pas amener à confondre toutes les trajectoires politiques en question, ni à envisager l'inexorable réalisation d'un cauchemar orwellien, préfiguré par l'Asie. Plutôt, la pandémie telle qu'elle se donne à voir au croisement des expériences asiatique et occidentale, fait émerger une question partagée: celle de la dépendance et de l'abdication de nos données et de notre vie privée, mais cette fois dans un rapport frontal à l'Etat, symbole de coercition forte comparativement aux acteurs privés qui nous avaient accompagné jusque-là "avec douceur" dans ce renoncement. Ainsi, ce que nous avons accepté par confort, paresse ou illectronisme nous est désormais reproposé en jouant sur le ressort de la peur et de l'intérêt public, posant une question essentielle : sur quoi peut se fonder l'acceptation, ou mieux l'appropriation, par les citoyens des applications de traçage et des politiques de gestion de la pandémie?

3 - De l'identification à la traçabilité : les ressorts du consentement et les glissements de la gouvernance

Nous faisons l'hypothèse que, outre la surveillance douce à laquelle nous avons sacrifié, plusieurs ressorts émotionnels du consentement aux outils de traçage peuvent être identifiés - à commencer par le souci du bien commun et la peur. On sait grâce à Gérard Noiriel que dans la plupart des Etats, l'identification des citoyens est allée de pair avec l'accès à des droits nouveaux (assistance médicale, éducation, régimes d'assurance, protection de l'Etat). En dépit de résistances qui montrent que cette transaction n'est jamais allée complètement de soi, c'est un rapport inédit au risque, à soi et aux autres qui a émergé, fondant un ordre politique nouveau à partir de la fin du 19e siècle. Devenir sujet, c'est à la fois être identifié et placé dans un rapport de domination qui se veut aussi protection ("[sous l'aile protectrice de l'Etat](#)"): souci que devons à nous-mêmes et aux autres. Les justifications du confinement et de la traçabilité rappellent les chaînes [d'interdépendance éliassiennes](#) qui définissent nos sociétés, nous chargeant d'une responsabilité supplémentaire: celle du bien commun. En Asie, en Europe et ailleurs, la plupart des gouvernements mobilisent aujourd'hui ce double argument de la santé individuelle et de la conscience sociale du lien social pour limiter les déplacements. La sanction et le contrôle jouent certes leur rôle mais on peut penser qu'ils sont restés secondaires et que cette nouvelle forme de gouvernementalité sanitaire et numérique est jusqu'ici relativement bien acceptée.

A ce sentiment de responsabilité collective s'ajoute une logique émotionnelle : celle de la peur provoquée par l'infection. Du *panic shopping* aux manifestations de racisme, ses effets sur le corps social ont été largement constatés. Au fond, ce que les autorités nomment acceptation sociale de politiques comme le confinement ou le téléchargement d'applications



TRECCANI

est aussi l'expression d'une crainte plus que d'un consentement éclairé. Les régimes autoritaires obtiennent l'adhésion à ce type de mesure par la contrainte physique et la surveillance alliée à la peur du virus. En adoptant des outils de surveillance du comportement individuel dans l'espace public, nos régimes démocratiques gouvernent, eux, avec les émotions des citoyens tout en installant des outils et des [procédures d'exception](#) dont la lutte contre le terrorisme a assez montré la vocation durable. Même s'il faut souligner la volonté apparente des autorités européennes de gouverner par des instruments doux (des applications bluetooth volontairement téléchargées et non la géolocalisation couplée à la reconnaissance faciale), des limites surgissent, puisque l'Italie envisage par exemple d'appliquer des restrictions de déplacement aux personnes qui refuseraient de télécharger *Immuni*, son application de traçage, ou que le gouvernement français n'a pas su garantir, pour le moment, la confidentialité de bout en bout des personnes malades.

A la logique temporaire du confinement, se substitue ainsi la possibilité d'un contrôle durable nous livrant au pouvoir opaque de la collaboration entre autorités publiques et privées. L'Etat qui se réaffirme ici est le fruit d'années d'hybridation avec les autorités privées: il s'est profondément transformé. Le glissement supplémentaire qu'il nous promet est inquiétant: s'appuyant sur les logiques émotionnelles de la crise, les rationalités affectives de l'action publique permettent [l'adoption de nouvelles mesures d'exception](#). En Italie, les pleins pouvoirs au gouvernement ont réduit le parlement au silence, lequel, en France, n'a pas eu la possibilité de se prononcer sur l'opportunité d'une application de traçage et ne sera consulté qu'à l'issue de son processus de développement. Partout le pilotage de l'épidémie remet en cause les rapports entre centre et périphérie et pousse à l'adoption d'outils potentiellement dangereux pour les libertés. Inquiets des reculs de la démocratie en Asie, les Européens pourraient tout autant trouver matière à réflexion dans les développements récents de nos systèmes politiques. Parfois célébré comme la revanche du keynésianisme sur l'orthodoxie néolibérale, le retour apparent de la puissance publique sur le devant de la scène devrait être accueilli avec prudence: si Keynes revient, c'est avec Hobbes.